

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Arrêté du 5 novembre 2014 portant commissionnement de fonctionnaires et agents chargés de fonctions de police judiciaire au titre du code de l'environnement, catégorie eau et nature

NOR : DEVL1425257A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 5 novembre 2014, les agents mentionnés dans le tableau suivant sont commissionnés pour exercer des missions de police judiciaire, selon leurs attributions et zones géographiques respectives :

PRÉNOM, NOM	SERVICE D'AFFECTATION	ATTRIBUTIONS (*)	ZONE DE COMMISSIONNEMENT
Fabienne BERTHOLLET	Parc national de la Vanoise	Eau, nature et sites	Parc national de la Vanoise et communes ayant vocation à en faire partie
Jean-Gabriel EUGENE	DDT 45 - Loiret	Eau et pêche en eau douce	Loiret (45)
Gisèle MONDESIR	DEAL Martinique	Eau, nature et sites	Martinique
Valérie NORMAND	DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur	Espaces et patrimoine naturel	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Christophe PARAT	DREAL Rhône-Alpes	Eau et pêche en eau douce	Ain (01), Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Côte-d'Or (21), Drôme (26), Gard (30), Haute-Saône (70), Haute-Savoie (74), Isère (38), Loire (42), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Vaucluse (84)
Bénédicte ROBIN	DDTM 35 - Ille-et-Vilaine	Eau et pêche en eau douce	Ille-et-Vilaine (35)
Sophie ROUX	Parc national des Calanques	Eau, nature et sites	Parc national des Calanques et communes ayant vocation à en faire partie
Alexandre TERREAU	Parc national de Port-Cros	Eau, nature et sites	Parc national de Port-Cros et communes ayant vocation à en faire partie
Fanny TROUILLARD	DREAL Rhône-Alpes	Eau et pêche en eau douce	Ain (01), Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Côte-d'Or (21), Drôme (26), Gard (30), Haute-Saône (70), Haute-Savoie (74), Isère (38), Loire (42), Rhône (69), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Vaucluse (84)
Christian VARLET	DREAL Picardie	Sites	Picardie

(*) Les attributions relatives à l'eau, à la nature et aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues au 1° du II de l'article L. 172-1 et au chapitre VIII du titre I^{er} du livre II du code de l'environnement.

Les attributions relatives à l'eau et la pêche en eau douce donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er}, aux chapitres I^{er} à VII du titre I^{er} du livre II, au titre III du livre IV et au titre VI du livre V du code de l'environnement.

Les attributions relatives aux espaces et au patrimoine naturels donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er}, aux titres II, III, IV, V, VI et VII du livre III, au livre IV du code de l'environnement et les infractions prévues par le code pénal en matière d'abandon d'ordures, déchets, matériaux et autres objets.

Les attributions relatives aux sites donnent compétence pour rechercher et constater les infractions prévues aux titres II, VI et VII du livre I^{er}, aux titres IV et V du livre III et au titre VIII du livre V du code de l'environnement.

Préalablement à l'exercice de leurs fonctions de police judiciaire, les agents prêteront serment devant le tribunal de grande instance de leur résidence administrative.